

Mme Frédérique REA
43 Rue des Pinsons
34670 SAINT BRES

Le 15 avril 2026

Reçu le
15/04

Remis en main propre contre récépissé

Mairie de SAINT BRES
Monsieur Laurent JAOU
Place de la Ramade
34670 SAINT BRES



M. BRONARD
DGS

Objet : DOB 10 avril 2026 : demande de documents

Monsieur le Maire,

Je souhaite revenir sur les conditions dans lesquelles s'est tenu le débat d'orientation budgétaire lors de la séance du conseil municipal du 10 avril 2026.

Le rapport d'orientation budgétaire transmis, principalement composé de graphiques, ne permettait pas d'identifier de manière claire et exploitable certains éléments financiers essentiels, notamment en matière de dépenses de fonctionnement et la part de la masse salariale. Ces informations n'ont pas pu être précisées en séance.

Dans ce contexte, **les élus d'opposition avaient sollicité un report du débat** afin de disposer de données complètes, demande qui n'a pas été retenue.

Par ailleurs, il apparaît qu'aucune délibération spécifique de prise d'acte du débat n'a été soumise au vote, alors même que cette formalité est prévue par l'article L. 1612-26 du code général des collectivités territoriales.

Ces éléments interrogent les conditions dans lesquelles les conseillers municipaux ont pu exercer pleinement leur droit à l'information préalable, pourtant indispensable à un débat éclairé et à la préparation du vote du budget.

Aussi, en vue du prochain conseil municipal appelé à se prononcer sur le budget 2026 le 29 avril 2026, je vous serais reconnaissante de bien vouloir me transmettre un rapport d'orientation budgétaire complet et explicitement chiffré (notamment dépenses et recettes de fonctionnement, masse salariale, investissements, dette et épargne brute / nette).

Cette démarche s'inscrit dans un souci de bonne information des élus et de sécurisation des procédures budgétaires de la commune.

Je vous remercie par avance de votre réponse dans les meilleurs délais.

Dans un souci de transparence, ce courrier est également porté à la connaissance de Madame Chantal MAUCHET, Préfète de l'Hérault,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Frédérique REA